



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

emprunts

Question au Gouvernement n° 1994

Texte de la question

GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT ET GRAND EMPRUNT

M. le président. La parole est à M. Yves Cochet, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Yves Cochet. Madame Lagarde, pouvons-nous comparer les actes et les discours du président Sarkozy et du Gouvernement concernant, d'une part, le Grenelle de l'environnement et, de l'autre, le grand emprunt de 35 milliards d'euros ?

On se souvient du discours enflammé du Président de la République, le 25 octobre 2007, sur le Grenelle de l'environnement. Pour mémoire, je vous en cite un extrait : " Je veux que le Grenelle soit l'acte fondateur d'une nouvelle politique, d'un *new-deal* écologique en France, en Europe et dans le monde. Cette nouvelle politique c'est une politique d'investissement ; cette nouvelle politique c'est une politique pour refonder la démocratie. " *(Vifs applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

Très bien ! Tout cela aurait été très bien si cela avait été suivi d'effets.

Le 14 décembre 2009, bien imprudemment, le Président Sarkozy a lancé un grand emprunt. On se disait que l'essentiel de l'investissement irait au Grenelle. Pas du tout ! Des milliards d'euros vont être distribués à l'aéronautique, à la voiture ou au nucléaire !

M. François Grosdidier. À la voiture électrique !

M. Yves Cochet. Quant au meilleur du Grenelle, la rénovation thermique des bâtiments abritant les logements dégradés des personnes les plus défavorisées pour lutter contre la précarité énergétique, n'y sont consacrés que 500 millions d'euros, c'est-à-dire un soixante-dixième du grand emprunt.

Madame la ministre, il s'agit bien d'une énième contradiction du Président Sarkozy ; cette fois, comment l'expliquez-vous ? *(Applaudissements sur divers bancs des groupes GDR et SRC.)*

M. Maxime Gremetz. Et la taxe carbone ?

M. le président. La parole est à M. Jean-Louis Borloo, ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat.

M. Jean-Louis Borloo, *ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat*. Monsieur Yves Cochet, j'ai essayé de vous écouter le plus attentivement du monde, mais j'ai eu du mal à suivre votre raisonnement *(Rires et exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR. - Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.)*

Le Président de la République a fait le Grenelle ; nous l'avons fait tous ensemble. Pour la mutation écologique et technologique de notre pays, les investissements prévus s'élèvent globalement, secteurs privé et public confondus, à 440 milliards d'euros, soit le montant le plus élevé du monde.

Par ailleurs, il y a le grand emprunt. Sur un total de 35 milliards d'euros, 8,6 milliards relèvent du ministère que j'ai l'honneur de diriger. Monsieur Cochet, je suis navré de devoir vous rappeler que l'essentiel de cette somme est consacré aux énergies renouvelables, pour 2,6 milliards ; à la rénovation thermique des bâtiments, pour 500 millions ; aux véhicules décarbonés, c'est-à-dire sans carbone, électriques ou hybrides, pour 1,4 milliard.

En ce qui concerne le nucléaire, il est prévu, dans le cadre des renouvellements, de construire des centrales qui seront cinquante fois plus performantes en énergie que les anciennes pour ce qui concerne l'utilisation de l'uranium. Le financement du réacteur nucléaire Jules Horowitz de Cardache, sans lequel aucun IRM ne pourra

bientôt plus être pratiqué en Europe, est également prévu. Il s'agit d'une décision scientifique et médicale. Nous respectons parfaitement le Grenelle de l'environnement. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

Données clés

Auteur : [M. Yves Cochet](#)

Circonscription : Paris (11^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1994

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et mer

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 février 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 17 février 2010